

Petersen, Tate & Co., s'ils devenaient adjudicataires.

Pourquoi M. Huddart serait-il le seul qui dût réussir ? Il ne le dit pas.

Ce qui est certain c'est qu'à l'expiration du contrat qui liera le gouvernement et l'adjudicataire du service, le service rapide disparaîtra avec les subsides, s'il n'a pas disparu auparavant.

La seule raison qui pourrait militer en faveur de l'établissement d'une ligne rapide telle qu'on la veut, c'est que certains produits périssables arriveront ainsi plus frais sur les marchés anglais. Ce motif n'existe plus maintenant que tous ou presque tous les navires vont être pourvus d'appareils frigorifiques pour le transport de ces denrées.

En somme, le Canada va payer de grosses sommes pour permettre à quelques potentats de gagner un jour ou deux dans la traversée de l'Atlantique et pour augmenter la flotte de croiseurs au bénéfice de l'Angleterre, en cas de guerre. A nous, à qui la ligne servira le moins, incombe de payer davantage ; l'Angleterre qui retirera les fruits à glaner serre les cordons de la bourse.

C'n'était pas la peine assurément.

LA BANQUE DE MONTREAL.

Nous publions plus loin le rapport de la Banque de Montréal, que, tous les ans, le commerce attend avec autant d'impatience que le monde financier.

La plus importante de nos institutions de crédit est, en effet, bien placée pour juger la situation présente et en tirer les conclusions qui peuvent être utiles pour un avenir immédiat. Sous ce rapport, les discours du Vice-Président et du Gérant Général de la Banque de Montréal ne sont pas moins instructifs que ceux qu'ils ont prononcés dans de précédentes assemblées annuelles. Nos hommes d'affaires liront certainement avec profit le rapport en entier. Nous ne ferons aucun commentaire sur les appréciations de la situation faites par ces deux financiers ; comme nous, nos lecteurs sentent qu'il est nécessaire, pour remonter le courant, que tout le monde se donne la main. Nous avons tant de fois parlé de l'influence néfaste de nos politiciens de théorie et de peu de pratique sur les affaires, que c'est à peine si nous osons encore attirer sur ce point l'attention de nos lecteurs en leur signalant la partie du discours du Vice-Président qui y a trait.

Nous avons d'ailleurs quelques années à attendre avant de nouvelles élections, mais on peut être certain que quand les électeurs seront de nouveau appelés à voter, ils auront déjà oublié depuis longtemps que l'intérêt supérieur du pays et leur propre intérêt demandent que les législateurs soient choisis dans le nombre des hommes d'ordre, d'économie, de progrès, d'expérience et de savoir et non parmi ceux qui n'ayant jamais été mêlés au monde des affaires n'en connaissent ni les besoins, ni les aspirations.

Si nous examinons la situation particulière de la banque de Montréal, d'après les chiffres exposés au bilan, nous ne pouvons que constater les ressources pléthoriques de cette institution.

Ne trouvant pas au Canada l'emploi de tous les fonds que son capital et la confiance des déposants mettent à sa disposition, elle a dû placer au dehors plus de quatorze millions et demi qui ne lui rapportent que de minimes intérêts ; aussi a-t-elle de la difficulté à faire rapporter plus de 10 p. c. à son capital-actions.

La circulation est à peu de chose près la même que l'an dernier et n'atteint guère plus que le quart de son capital, soit \$1,500,000, alors qu'elle a dans ses coffres \$5,600,000 en espèces et en billets du gouvernement qui répondent de sa circulation.

Le montant de ses prêts et escomptes qui, l'an dernier, s'élevait \$34,700,000 est cette année de \$36,700,000 ; cette somme augmenterait certainement en même temps que diminueraient les dépôts à l'étranger si la prospérité commerciale florissait de nouveau au Canada.

Le chiffre des dépôts des particuliers et des gouvernements à la banque de Montréal s'élève à un peu plus de quarante millions ; il suffit de signaler le fait pour marquer un temps d'arrêt dans le développement de nos industries et de notre commerce. Le public manque de confiance pour lancer ses capitaux dans le négoce et il préfère en tirer un revenu minime mais sûr dans une banque qui les gère avec prudence et science.

Comme on le voit, la banque de Montréal possède des ressources colossales dont elle dispose au mieux des intérêts de sa clientèle et de ses actionnaires. La direction est éminemment conservatrice et nous en avons une preuve, c'est que ses ressources immédiatement réalisables ont passé de 21 millions

l'année dernière à 26 millions et demi cette année ; elle est donc prête à parer à tout événement et vienne une reprise sérieuse des affaires, la banque de Montréal ira de l'avant pour aider au succès de nos industriels et de nos marchands.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

Le rapport de cette banque demande, comme celui de la banque de Montréal, à être lu en entier par le monde des affaires

Nous serons bref dans nos remarques.

La Banque des Marchands du Canada est prospère ; son chiffre d'affaires a augmenté durant l'année, malgré l'ère de dépression commerciale que nous traversons. Les dépôts qui lui ont été confiés ont augmenté de \$600,000 et atteignent maintenant le chiffre respectable de \$11,300,000, près du double de son capital. La circulation présente une augmentation de \$40,000 sur le chiffre de l'an dernier ; mais, d'autre part, elle a en mains \$1,400,000 contre \$1,200,000 à la fin de l'exercice précédent.

Les prêts à demande garantis par des bonnes valeurs sont en augmentation de \$450,000 ; par contre il y a une assez grosse diminution dans le montant de ses avances, et escomptes au commerce, \$1,100,000. Nous en trouvons l'explication dans le discours du gérant général quand il traite de la concurrence que se font les banques entre elles et déclare que la banque, en bien des cas, a pris le parti de refuser des affaires quand les garanties ne lui paraissaient pas suffisantes, ni solides.

C'est donc une preuve que la Banque des Marchands est toujours guidée par son esprit de prudence bien connu ; ce n'est pas le tout d'annoncer un plus gros chiffre de transactions, si l'augmentation des affaires doit, en même temps, amener une augmentation du débit de comptes de profits et pertes.

Si elle n'avait pas agi ainsi, les directeurs n'auraient pas pu montrer aux actionnaires un compte de profits et pertes en gain de \$41,000 sur celui de l'exercice antérieur. C'est, pour les actionnaires, la pierre de touche d'une bonne gestion.

Après avoir payé deux dividendes semestriels de 4 pour cent soit 8 pour cent sur le montant du capital-actions, la banque a pu reporter au crédit du compte de profits et pertes pour l'exercice suivant une somme